

	Conditions générales			Numéro Classement Répertoire Auteur/Modif.	D0166 Commercial Gestion comm. MF /
Libération : RMQ	Gestion : Responsable processus Fabrication	Mise à jour : 19.08.2025	Valable : 19.08.2025	Page(s)	- 1 -

Pour des questions de confort de lecture et de simplification rédactionnelle, la forme masculine est utilisée dans ce texte. Les auteurs demandent cependant aux lecteurs d'y associer la forme féminine pour l'ensemble du document.

Préambule

Prélude SA emploie des personnes en situation de handicap et en difficultés sociales. Nous vous encourageons à prendre en compte cet aspect important lors de chaque demande, car chaque opportunité que vous nous offrez contribue à créer des emplois inclusifs et à soutenir l'épanouissement de nos collaborateurs. Ensemble, nous pouvons faire une différence positive dans notre société.

Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent dans leur version en vigueur pour toute demande de services effectuée par un client sur le site internet www.preludes.ch, par contrat de partenariat ou convention, par contrat de mandat, par offre ou par confirmation de commande.

En concluant une demande de services, le client accepte les conditions générales dans leur version en vigueur au moment de la conclusion du contrat, de l'acceptation de l'offre ou de la confirmation de commande. La version des conditions générales en vigueur au moment de la commande est déterminante et ne peut pas être modifiée unilatéralement pour cette commande.

Toute référence à des conditions générales contraires, notamment dans une confirmation de commande ou tout autre document, est réputée nulle et non avenue, sauf acceptation expresse et écrite de Prélude SA.

Conclusion du contrat

Seules les personnes âgées de 18 ans ou plus peuvent conclure un contrat de prestation de services avec Prélude SA.

La prestation de service peut être validée par les moyens suivants :

- Par le biais d'un contrat de partenariat / Convention
- Par le biais d'un contrat de mandat
- Par le biais d'une offre
- Par le biais d'une confirmation de commande

Le contrat est valablement conclu lors de la signature du contrat de partenariat/Convention, de la signature du contrat de mandat, de la signature d'une offre ou de l'acceptation d'une confirmation de commande. La confirmation de commande est **réputée acceptée** si le client ne la conteste pas dans **un délai de 14 jours** suivant sa réception.

Toute modification ou ajout à la demande de prestation de services peut se faire par écrit ou oralement.

	Conditions générales			Numéro Classement Répertoire Auteur/Modif.	D0166 Commercial Gestion comm. MF /
Libération : RMQ	Gestion : Responsable processus Fabrication	Mise à jour : 19.08.2025	Valable : 19.08.2025	Page(s)	- 2 -

Pour des questions de confort de lecture et de simplification rédactionnelle, la forme masculine est utilisée dans ce texte. Les auteurs demandent cependant aux lecteurs d'y associer la forme féminine pour l'ensemble du document.

Objet du contrat

Les prestations de services concernent chaque travail réalisé chez Prélude SA (Ex. le montage et le contrôle de pièces, le conditionnement en tout genre, la mécanique industrielle, les travaux de

maintenance extérieurs ou encore de blanchisserie). Prélude SA s'engage à fournir les services requis conformément aux spécifications, aux normes de qualité et aux délais convenus avec l'entreprise ou le particulier donneur d'ordre.

Obligations de Prélude SA

Prélude SA s'engage à :

- a) Réaliser les travaux conformément aux spécifications techniques fournies par le client.
- b) Respecter les normes de sécurité et les réglementations en vigueur dans l'exécution des travaux.
- c) Fournir les équipements, les outils et les matériaux nécessaires pour mener à bien les travaux de sous-traitance.
- d) Respecter les délais convenus et informer immédiatement le client en cas de retard ou de problème imprévu.

Responsabilités du client

Le client s'engage à :

- a) Fournir à Prélude SA toutes les informations nécessaires concernant les spécifications techniques des travaux à réaliser.
- b) Payer le montant convenu pour les prestations de services, selon les modalités prévues dans le contrat, l'offre ou la confirmation de commande.

Paieement

a) Prix

Le prix des prestations de services sont indiqués en francs Suisse et doivent être payés dans cette même monnaie. La TVA applicable doit être réglée en plus.

Prélude SA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Le prix facturé est celui en vigueur à la date de la commande et qui figure sur la confirmation de commande.

b) Conditions de paiement

Sauf convention contraire, l'intégralité des factures doivent être réglées à l'échéance fixée et selon les conditions de facturations arrêtées dans la confirmation de commande.

	Conditions générales			Numéro Classement Répertoire Auteur/Modif.	D0166 Commercial Gestion comm. MF /
Libération : RMQ	Gestion : Responsable processus Fabrication	Mise à jour : 19.08.2025	Valable : 19.08.2025	Page(s)	- 3 -

Pour des questions de confort de lecture et de simplification rédactionnelle, la forme masculine est utilisée dans ce texte. Les auteurs demandent cependant aux lecteurs d'y associer la forme féminine pour l'ensemble du document.

Réclamation et avis de défaut

Il incombe au client de vérifier la réalisation du travail effectué immédiatement, dès la fin de l'exécution. Les éventuels défauts doivent être signalés à Prélude SA dans un délai de 10 jours dès la réalisation de la prestation de service ou réception de la marchandise.

L'avis de défaut doit contenir des explications claires et détaillées (à l'aide de photographie et vidéos lorsque cela est possible) ainsi que le numéro de confirmation de commande.

Le non-respect de ces conditions entraîne une non-entrée en matière sur la réclamation ou l'avis de défaut.

Durée, annulation et résiliation du contrat

a) Nature et durée

En cas de prestation unique ou de contrat à durée déterminée, le contrat prend fin à la date convenue entre les parties.

Les contrats périodiques peuvent être résiliés par l'une des parties par écrit, moyennant un délai de 3 mois pour la fin d'un mois.

Les dispositions impératives du contrat de mandat (art. 404 CO), d'entreprise (art. 377 CO), et règles sur le démarchage (art. 40a ss CO) demeurent réservées.

b) Report par le client

Le client peut reporter une intervention par écrit aux conditions suivantes :

- Jusqu'à 5 jours ouvrables avant l'intervention : gratuitement ;
- Entre 5 et 2 jours ouvrables avant l'intervention : majoration du prix de 30%
- Entre 2 et 0 jours ouvrables avant l'intervention : paiement intégral du prix

Si le client met fin au contrat en cours de travaux, l'intégralité du prix fixé est dû.

Les frais déjà engagés et non récupérables (p.ex. benne, déchetterie, autorisations communales) sont dus **en sus**, dans tous les cas.

c) Report par Prélude SA

Pour les travaux extérieurs, Prélude SA est en droit de reporter l'intervention en cas de météo défavorable ou de conditions de sécurité insuffisantes (pluie torrentielle/ neige/ tempête/ sol détrempé/ accès impraticable). Prélude SA fixe une nouvelle date d'intervention dans les meilleurs délais.

	Conditions générales			Numéro Classement Répertoire Auteur/Modif.	D0166 Commercial Gestion comm. MF /
Libération : RMQ	Gestion : Responsable processus Fabrication	Mise à jour : 19.08.2025	Valable : 19.08.2025	Page(s)	- 4 -

Pour des questions de confort de lecture et de simplification rédactionnelle, la forme masculine est utilisée dans ce texte. Les auteurs demandent cependant aux lecteurs d'y associer la forme féminine pour l'ensemble du document.

d) Résiliation pour justes motifs

En cas de manquement grave aux obligations contractuelles par l'une des parties, l'autre partie peut résilier le contrat pour justes motifs avec effet immédiat notamment :

- a) Violation contractuelle grave non corrigée dans les 10 jours suivant mise en demeure écrite ;
- b) Accès refusé aux locaux/biens ;
- c) Risques pour la sécurité ou l'hygiène non annoncés (p.ex. présence d'amiante, infestations, produits dangereux) ;
- d) Retards de paiement répétés ou impayés ;
- e) Violation de la confidentialité, de la loi sur la protection des données ou des obligations de sécurité ;
- f) Activité illégale ou atteinte grave à la réputation.

Limitation de responsabilité

Dans la mesure autorisée par la loi, Prélude SA n'endosse aucune responsabilité, que ce soit pour elle-même ou pour ses organes, collaborateurs, auxiliaires, en cas de dommages directs ou indirects subis par le client en lien avec le contrat, dans son exécution ou dans le cadre de l'activité économique de Prélude SA.

Propriété intellectuelle et confidentialité

Toute information technique, commerciale ou autre communiquée par Prélude SA au client dans le cadre de l'exécution de sa prestation de service doit être considérée comme confidentielle. Prélude SA s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans l'autorisation écrite préalable du client.

Protection des données

Les dispositions générales sur la protection des données de Prélude SA s'appliquent à la collecte et au traitement des données personnelles des clients. Elles font partie intégrante de conditions générales et peuvent être consulté sur le site internet de Prélude SA (www.preludesa.ch). La collecte et le traitement des données personnelles des clients par Prélude SA s'effectue conformément à sa déclaration de protection des données, en particulier s'agissant de l'exécution de ses obligations contractuelles ou précontractuelles.

Clause de sauvegarde

Si une ou plusieurs dispositions du contrat ou des présentes conditions générales sont ou s'avèrent nulles, les autres dispositions n'en seront pas affectées. La disposition entachée de nullité sera remplacée par une disposition correspondant au sens et au but des conditions générales.

	Conditions générales			Numéro Classement Répertoire Auteur/Modif.	D0166 Commercial Gestion comm. MF /
Libération : RMQ	Gestion : Responsable processus Fabrication	Mise à jour : 19.08.2025	Valable : 19.08.2025	Page(s)	- 5 -

Pour des questions de confort de lecture et de simplification rédactionnelle, la forme masculine est utilisée dans ce texte. Les auteurs demandent cependant aux lecteurs d'y associer la forme féminine pour l'ensemble du document.

Loi applicable et règlement des litiges

- a) Le droit suisse s'applique aux litiges découlant des présentes conditions générales ou de contrats y afférents.
- b) Sous réserves des dispositions impératives, les litiges découlant des conditions générales et des contrats y afférent sont réglés au for du siège de Prélude SA.